CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > Expert en management des systèmes d'information

? Aide en ligne

Expert en management des systèmes d'information

Code de la fiche :

RNCP35284

Etat :
Active

L'essentiel

 $\underline{\downarrow}$ Télécharger la fiche

0 =	Nomenclature du niveau de qualification	Niveau 7
	Code(s) NSF	326 : Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission
(=)	Formacode(s)	31094 : Gestion projet informatique 31008 : Système information
	Date d'échéance de l'enregistrement	10-02-2026

Supplément Europass : FR - EN

Certificateur(s) Résumé de la certification Blocs de compétences Secteur d'activité et type d'emploi Voie d'ac

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations Base légale Pour plus d'informations

Certificateur(s)



Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet	
IONIS SCHOOL OF TECHNOL & MANAGEMENT	51403283800013	Ionis-STM	https://www.ionis-stm.com/	

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Depuis plusieurs années, le besoin de la double compétence métier et informatique s'est intensifié :

- d'une part des profils non scientifiques, issus de cursus en gestion, juridique, économie, finance, marketing, logistique, commerciale... s'orientent vers les systèmes d'information. Ils ont conscience de la nécessité de maîtriser les systèmes d'information, l'informatique et les outils du numérique pour accéder à certains postes étroitement liés aux systèmes d'information.
- d'autre part des profils techniques informatiques ont conscience de leur besoin de développer leur compréhension des métiers et processus de l'entreprise ainsi que les techniques managériales. Ils ont de leur côté la nécessité de pouvoir dialoguer avec les métiers et de piloter des projets intégrant processus et informatique.

Les entreprises sont à la recherche de ces profils, pour que les équipes métiers et informatiques définissent ensemble les projets d'entreprise numérique - pour reprendre l'expression du CIGREF. De leur côté, ces profils qui veulent acquérir cette double culture sont sensibles à la croissance du numérique dans la société, intéressés par la pénétration de l'informatique et de ses outils dans l'entreprise et conscients du potentiel d'embauche en sortie de formation.

Cette tendance n'a fait que se renforcer avec l'impact croissant des nouvelles technologies, de la généralisation du numérique dans l'entreprise, et dans ses interactions avec les acteurs extérieurs. Les systèmes d'information d'entreprise n'ont cessé d'intégrer des technologies très diverses (tant au niveau de leurs fonctionnalités utilisateurs que de leurs maturités techniques) pour répondre à ces différents besoins de gestion. L'arrivée des solutions cloud, des solutions dites "mobiles" et des approches digitales dans l'ensemble des métiers sont les évolutions récentes les plus marquantes, et pour lesquelles le marché fait face à la rareté des compétences.

Historiquement, les systèmes d'information ont été développés par couches techniques et silos fonctionnels. Ces architectures sont aujourd'hui en complète transformation : architectures fonctionnelles par combinaisons et interactions de services, infrastructures réinstallées dans des clouds, recours à des solutions complètement externalisées (solutions SaaS pour "software as a service"). Ces transformations bénéficient des progrès techniques mais leur agencement est guidé par les besoins métiers et leurs processus. Une composante souvent négligée ou oubliée est la résilience d'anciennes solutions qui doivent cohabiter et s'intégrer avec ces nouvelles architectures.

Les systèmes d'information d'aujourd'hui sont donc caractérisés par une grande complexité et par l'interdépendance de plus en plus forte des composantes techniques, fonctionnelles et organisationnelles, ce qui implique de devoir les penser dans leur globalité et la nécessité, pour piloter ces systèmes, d'acquérir une double compétence technique et métier, en plus de travailler de façon matricielle voire par "squads" selon les concepts agiles.

Ainsi, l'évolution permanente de ces systèmes d'information d'entreprise pour répondre à des besoins métiers et économiques crée des besoins en experts qualifiés dans la compréhension de la complexité de ces systèmes. Ces experts interviennent dans des projets de mise en place, d'évolution, de migration ou de fusion de systèmes d'information d'entreprise, à différentes phases des projets telles que l'identification des besoins, l'évaluation des enjeux puis la mise en œuvre. Ils doivent maitriser les nouvelles approches dites "agiles" et la capacité à travailler en équipes multidisciplinaires.

Activités visées :

L'Expert en management des systèmes d'information a pour responsabilité la conception, l'évolution et le management du système d'information de l'entreprise. Il intervient sur la globalité du système d'information (SI), des aspects stratégiques, métiers et organisationnels aux aspects informatiques et techniques.

Il intervient dans quatre grands types d'activités liées à la conception, à la mise en œuvre et au déploiement des projets de systèmes d'information d'entreprise :

analyse des besoins stratégiques et métiers

conception des évolutions nécessaires aux niveaux fonctionnel et technique

conduite des projets et management des équipes

pilotage de la validation des solutions réalisées et de leur déploiement au sein de l'entreprise

Dans le cadre des projets d'évolution du système d'information, iL peut travailler au niveau de :

la maîtrise d'ouvrage, avec pour but d'assurer la bonne gestion d'un projet du point de vue des donneurs d'ordre : il doit donc maîtriser les problématiques stratégiques, marketing et métiers

ou de la maîtrise d'œuvre, avec pour but d'assurer la bonne gestion d'un projet du point de vue technique (choix techniques, d'architecture technique, gestion des équipes techniques).

L'Expert en management des systèmes d'information doit être capable :

de comprendre et formaliser les besoins exprimés par les métiers,

de mener à terme des projets informatiques ou digitaux pour les métiers, en veillant au respect des finalités stratégiques et à l'expression initiale des besoins,

de maîtriser suffisamment diverses technologies : progiciels, bases de données, programmation algorithmique, programmation Web, analyse de données,

de maîtriser diverses méthodologies : méthodes agiles, cycle de développement en V, méthodes de test.

L'Expert en management des systèmes d'information spécialisé en stratégie et applications digitales doit être capable :

de comprendre l'orientation digitale de l'entreprise ou le besoin de transformation digitale de l'entreprise,

d'élaborer ou participer à l'élaboration de la mise en œuvre d'une stratégie digitale en proposant des solutions, des approches, des refontes d'applications, de nouvelles applications,

de comprendre les approches UI (user interface) et UX (user experience) sur la diversité des équipements mobiles.

Selon le périmètre de responsabilité et le niveau d'expertise des rôles assurés, l'Expert en management des systèmes d'information peut être amené à assurer aussi ces activités :

concevoir et mettre en place un cahier des charges,

mettre en place et suivre le respect du référentiel qualité des projets,

sélectionner des progiciels ou solutions techniques pour répondre soit au cahier des charges (progiciels métier), soit à des besoins techniques pour le développement (outils de modélisation, de test, etc),

assurer la construction budgétaire d'un projet et son calcul de ROI,

élaborer l'analyse de risques d'un projet,

gérer des sous-traitants,

présenter et défendre le projet vis à vis d'une direction générale, des utilisateurs, un client.

Il assure le rôle d'alerte et de force de proposition envers sa hiérarchie. Il anime et accompagne une équipe de responsables maîtrise d'œuvre. Il contribue à la réalisation de la mission et des résultats attendus de l'unité.

Il s'assure de la qualité relationnelle avec les clients, les fournisseurs et son équipe.

L'Expert en management des systèmes d'information s'engageant dans une carrière commerciale/"business développement" dans une ESN (entreprise de services numériques) ou une agence digitale doit être capable :

de maintenir sa veille technologique et économique afin de comparer les offres de sa société au marché,

de suivre les annonces d'appels d'offres publics et de rester en contact avec les services achats des donneurs d'ordres pour connaitre leurs appels d'offres,

de s'assurer de la validité des offres techniques,

de participer au chiffrage des offres commerciales,

de bâtir une offre complète technique et commerciale,

de contribuer à l'accroissement du chiffre d'affaires de la société.

Compétences attestées :

Les compétences attestées sont regroupées sous 6 blocs essentiels à l'obtention du titre dans son ensemble, mais qui peuvent être validés individuellement.

- Bloc 1: Analyser les besoins (stratégiques, métiers et/ou fonctionnels du système d'information.
- Bloc 2 : Concevoir les évolutions nécessaires aux niveaux fonctionnel et technique.
- Bloc 3 : Conduire les projets Système d'Information.
- Bloc 4 : Valider et déployer le Système d'Information.
- Bloc 5: Promouvoir et vendre des solutions de transformation du Système d'Information et/ou de transformation digitale.
- Bloc 6 : Concevoir une stratégie de transformation digitale avec des analyses de données

Modalités d'évaluation :

Description des différentes modalités d'évaluation des connaissances et compétences :

Dans le cadre de la formation, les étudiants /candidats travaillent en mode projet sur des mises en situation professionnelles/études de cas, ce qui leur permet de mettre en pratique les enseignements, de mobiliser leurs connaissances, savoir-faire et savoir-être pour mener à bien leur projet et ainsi développer leurs compétences. Les projets/études de cas traitent de situations rencontrées en entreprise et sont conçus par les intervenants experts de leurs domaines. La durée de réalisation des projets varie suivant leur importance et leur difficulté (généralement de un à trois mois).

Dans le cadre de la VAE, le candidat tirera parti de son expérience professionnelle pour montrer les compétences qu'il a acquises. Il décrira notamment de manière détaillé les contextes auxquels il a été confronté et les projets et missions lors desquels il a démontré sa maîtrise de la compétence visée. Une ou plusieurs modalités complémentaires de validation pourront être éventuellement mises en place, visant principalement à attester de la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences acquises.

Concernant la ou les réalisations, seront évalués de manière récurrente :

la cohérence entre la solution proposée et les besoins et contraintes exprimés dans le cahier des charges du projet,

la prise en compte du contexte « entreprise » donné dans le projet,

dans le cas de projets orientés business, la prise en compte de la faisabilité du projet et de son adéquation avec une réalité de terrain, le niveau de qualité des livrables et leur capacité à être validés par un client dans un contexte professionnel réel,

dans le cas de projets techniques, le bon fonctionnement de la réalisation ou la façon dont la réalisation est construite,

la qualité des livrables sera évaluée et déterminante, tant au niveau des supports écrits que de la communication orale lors des soutenances.

Concernant l'organisation du projet et la démarche mise en œuvre, seront évalués :

la démarche projet utilisée pour arriver au résultat,

la logique d'analyse : description et compréhension du mécanisme, hypothèses sur la stratégie poursuivie, hypothèses sur les solutions technologiques,

la prise de recul sur le projet, la capitalisation de l'expérience du projet, l'identification de bonnes pratiques et d'axes d'amélioration,

le « professionnalisme » de l'équipe (méthodologie, travail de groupe, rigueur, autonomie, communication,...),

le respect des délais impartis pour la réalisation du projet.

Les missions en entreprise :

Le processus de certification nécessite la validation d'une période de 6 mois minimum en entreprise (sous format stage, CDD, CDI et/ou en tenant compte de l'expérience professionnelle initiale). Cela permet aux candidats à la certification de vivre la fonction en intégrant les variables et contraintes spécifiques à un environnement professionnel réel (culture de l'entreprise, enjeux, stratégies, contexte humain, ...).

Dans le cadre de la VAE, cette dimension entreprise est nécessairement existante.

Les critères suivants sont pris en compte dans l'évaluation de la qualité des missions réalisées en entreprise sont les suivants :

Capacité à intégrer la finalité et les enjeux de sa fonction, son positionnement dans l'organisation, ainsi que les interfaces avec les autres fonctions,

Capacité, face à une situation donnée, à choisir parmi les possibles le meilleur outil ou la meilleure façon de résoudre un problème,

Capacité à porter un regard critique sur sa pratique et à tirer des leçons de ses erreurs et de ses échecs,

Qualité de la communication écrite (plan, clarté du message, forme du document),

Qualité de la communication orale (plan, clarté du message, utilisation d'outils de support de présentation, prise en compte des réactions de l'auditoire, réponses aux questions),

Mise en pratique de la double compétence technologique et managériale (au travers de la gestion de projet),

Niveau de responsabilité et d'autonomie durant la période en entreprise (gestion de plusieurs projets en même temps, visites terrain en autonomie, gestion d'équipe).

L'évaluation directe de l'entreprise permet de compléter l'évaluation des compétences du candidat à la certification. Il est donc demandé à l'entreprise d'accueil de fournir une évaluation des aptitudes, comportements et connaissances de l'étudiant dans le cadre de sa mission.

L'évaluation de l'anglais

Savoir communiquer en langue anglaise en environnement professionnel à l'oral comme à l'écrit est nécessaire. La capacité à rechercher un emploi en environnement international (rédaction de CV, lettre de motivation et entretien en anglais) est aussi requise.

Blocs de compétences

RNCP35284BC01 - Analyser les besoins (stratégiques, métiers et/ou fonctionnels du système d'information

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Analyser les différents axes impactés par la mise en place ou la transformation d'un système d'information, ou par une transformation digitale, en prenant en compte les différents besoins stratégiques, métiers et/ou fonctionnels des services impactés, afin d'en évaluer la faisabilité, les risques, les coûts et les bénéfices. Identifier les besoins exprimés par les utilisateurs afin de définir des orientations possibles. Planifier les évolutions proposées pour le système d'information afin de répondre à la fois aux besoins et aux orientations. Assurer les missions de façon professionnelle afin de faciliter la collaboration et la compréhension mutuelle avec les utilisateurs et /ou les clients externes ou internes.	Cas pratique ou cas d'entreprise (durée moyenne 1 à 2 mois). Évaluation de la compréhension globale des enjeux par le biais de plusieurs projets ou mises en situations professionnelles en entreprise, encadrés par des intervenants professionnels. Ces évaluations sont habituellement réalisées en groupe de 2 à 6 personnes. Des livrables sont attendus sous format rapports écrits et/ou soutenance orale (en français ou en anglais), dans le centre de formation ou en entreprise.

RNCP35284BC02 - Concevoir les évolutions nécessaires aux niveaux fonctionnel et technique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation		
Assurer la veille et bâtir des comparaisons afin de proposer à l'entreprise des solutions adaptées et viables.	Cas pratique ou cas d'entreprise (durée moyenne 1 à 2 mois). Évaluation de la compréhension globale des enjeux par le biais de plusieurs projets ou mises en situations professionnelles en entreprise, encadrés par des intervenants professionnels.		

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Concevoir des applications afin de répondre aux besoins exprimés par les utilisateurs et à la stratégie de l'entreprise. Assurer les missions de façon professionnelle afin de faciliter la collaboration et la compréhension mutuelle avec les utilisateurs et /ou les clients externes ou internes.	Ces évaluations sont habituellement réalisées en groupe de 2 à 6 personnes. Des livrables sont attendus sous format rapports écrits et/ou soutenance orale (en français ou en anglais), dans le centre de formation ou en entreprise.

RNCP35284BC03 - Conduire les projets Système d'Information

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Planifier les projets identifiés dans les phases d'analyse des besoins et de conception des évolutions, afin de définir des objectifs de de budget et de délai.	
Gérer les projets de façon à les livrer à temps et en conformité avec les attentes des utilisateurs et de l'entreprise.	Cas pratique ou cas d'entreprise (durée moyenne 1 à 2 mois). Évaluation de la compréhension globale des enjeux par le biais de plusieurs projets ou mises en situations professionnelles en entreprise, encadrés par des intervenants professionnels. Ces évaluations sont habituellement réalisées en groupe de 2 à 6 personnes. Des livrables
Conduire les projets selon les méthodes de la profession afin de sécuriser le respect des budgets et des délais.	sont attendus sous format rapports écrits et/ou soutenance orale (en français ou en anglais), dans le centre de formation ou en entreprise.
Assurer les missions de façon professionnelle afin de faciliter la collaboration et la compréhension mutuelle avec les utilisateurs et /ou les clients externes ou internes.	

RNCP35284BC04 - Valider et déployer le Système d'Information

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Fournir le support aux changements auprès de l'ensemble des parties prenantes, afin qu'elles s'approprient les nouvelles solutions. Conduire les tests techniques et fonctionnels de la solution afin de pouvoir prononcer sa conformité aux exigences	Cas pratique ou cas d'entreprise (durée moyenne 1 à 2 mois). Évaluation de la compréhension globale des enjeux par le biais de plusieurs projets ou mises en situations professionnelles en entreprise, encadrés par des intervenants professionnels. Ces évaluations sont habituellement réalisées en groupe de 2 à 6 personnes. Des livrables sont attendus sous format rapports écrits et/ou
Assurer le support aux utilisateurs ("user support") afin qu'ils se familiarisent avec l'usage de la solution et qu'ils soient débloqués lors de situations de difficulté.	soutenance orale (en français ou en anglais), dans le centre de formation ou en entreprise.
Assurer les missions de façon professionnelle afin de faciliter la collaboration et la	

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
compréhension mutuelle avec les utilisateurs et /ou les clients externes ou internes.	

RNCP35284BC05 - Promouvoir et vendre des solutions de transformation du Système d'Information et/ou de transformation digitale.

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Maintenir une veille marché afin de connaitre les tendances, les orientations de la concurrence et l'évolution des attentes et besoins des entreprises. Investiguer sur les besoins des clients et surveiller les appels d'offres afin de se positionner sur les opportunités. Bâtir et défendre des offres commerciales à destination des clients et prospects afin de remporter des affaires. Assurer les missions de façon professionnelle afin de faciliter la collaboration et la compréhension mutuelle avec les utilisateurs et /ou les clients externes ou internes.	Cas pratique ou cas d'entreprise (durée moyenne 1 à 2 mois). Évaluation de la compréhension globale des enjeux par le biais de plusieurs projets ou mises en situations professionnelles en entreprise, encadrés par des intervenants professionnels. Ces évaluations sont habituellement réalisées en groupe de 2 à 6 personnes. Des livrables sont attendus sous format rapports écrits et/ou soutenance orale (en français ou en anglais), dans le centre de formation ou en entreprise.

RNCP35284BC06 - Concevoir une stratégie de transformation digitale avec des analyses de données

Liste de compétences	Modalités d'évaluation		
Définir une stratégie digitale d'entreprise, à la demande de la direction générale ou de la direction marketing, afin de planifier sa transformation digitale. Concevoir et réaliser des analyses de données. Concevoir et réaliser des applications digitales.	Cas pratique ou cas d'entreprise (durée moyenne 1 à 2 mois). Évaluation de la compréhension globale des enjeux par le biais de plusieurs projets ou mises en situations professionnelles en entreprise, encadrés par des intervenants professionnels. Ces évaluations sont habituellement réalisées en groupe de 2 à 6 personnes. Des livrables sont attendus sous format rapports écrits et/ou soutenance orale (en français ou en anglais), dans le centre de formation ou en entreprise.		

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Les blocs de compétences représentent désormais une modalité d'accès modulaire et progressive à la certification, dans le cadre d'un parcours de formation, ou d'un processus de validation des acquis de l'expérience (VAE), ou d'un combinatoire de ces modalités d'accès. Ainsi, un salarié peut par exemple faire une demande de VAE pour être dispensé, en fonction de son profil, de suivre certaines unités de compétences d'un bloc.

Le jury de certification est l'instance qui, au vu de l'ensemble des évaluations menées, vérifie l'atteinte par le candidat d'un ensemble de compétences lui permettant ou non d'être certifié sur un ou plusieurs blocs définis dans le référentiel. Ce jury décide ensuite de l'obtention de la certification pour chacun des candidats, en totalité ou partiellement en fonction du nombre de blocs de compétences acquis.

Les blocs de compétences correspondent chacun à des activités qui doivent être maîtrisées de manière autonome, et ouvrant tous, individuellement et indépendamment, droit à l'obtention d'un certificat spécifique.

Le titre d'Expert en Management des Systèmes d'information comporte 6 blocs de compétences.

Pour être certifié sur la totalité du titre, le candidat doit valider l'ensemble de ces 6 blocs.

Si le candidat valide certains blocs de compétences du référentiel, mais que le jury de certification estime qu'il présente encore certaines lacunes sur d'autres blocs requis. Le candidat ne peut donc pas obtenir la certification dans sa globalité, il recevra les certificats correspondant aux blocs de compétences validés.

Si le candidat se présente pour valider uniquement l'un des blocs de compétences du référentiel, afin de compléter son parcours initial, le jury se prononce alors sur la validation ou non de ce bloc. En cas de validation, le candidat recevra le certificat du bloc de compétence choisi.

Pour prendre ses décisions, le jury de certification travaille à partir des informations suivantes :

Un tableau récapitulatif des différentes évaluations pour l'ensemble des candidats, reprenant la structuration des blocs de compétences,

Une fiche de synthèse pour chaque candidat reprenant son parcours de formation et son expérience professionnelle,

A sa demande, le jury peut avoir pendant la séance accès à des informations plus détaillées sur les candidats (relevés de notes détaillés, évaluation de l'entreprise d'accueil, rapport-thèse professionnelle, détail de l'expérience professionnelle...). Il peut aussi rencontrer le responsable pédagogique qui a suivi le candidat lors de sa formation.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

ESN, Editeurs de logiciels

Conseil

Banque, Assurance

Administration

Télécom

Industrie

Type d'emplois accessibles :

Selon l'orientation qu'il choisit on retrouve cet expert sur des métiers de la maîtrise d'œuvre, de la maîtrise d'ouvrage, du digital ou en transversal, et sur des postes de type Chef de projet maîtrise d'œuvre, Consultant système d'information / maîtrise d'œuvre / maîtrise d'ouvrage, Consultant/Expert fonctionnel, Consultant technique, auditeur, Architecte de système d'information, Urbaniste de système d'information, ou encore Ingénieur d'affaires, ou Ingénieur technico-commercial en SI

Code(s) ROME :

M1802 - Expertise et support en systèmes d''information

M1803 - Direction des systèmes d''information

M1806 - Conseil et maîtrise d''ouvrage en systèmes d''information

Références juridiques des règlementations d'activité :

Voie d'accès

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

Dans le cas d'un accès à la certification par la voie de la formation :L'entrée en 3ème année (B3), pour un cursus en 3 ans, est accessible aux étudiants/candidats titulaires ou en instance d'être titulaires*:

d'un diplôme ou titre français de niveau 5 (DUT, BTS, L2, etc.)

ou d'un titre français, titre ou diplôme étranger reconnu équivalent aux titres et diplômes cités ci-dessus par une commission ad hoc**

ou d'une préparation de deux ans, de niveau 5, et/ou concours des filières scientifiques (classes préparatoires aux écoles d'ingénieurs...)

ou d'un titre Certifié Niveau 5 dans les domaines d'activités en lien avec la certification visée

L'entrée en 4ème année (M1), pour un cursus en 2 ans, est accessible aux étudiants/candidats titulaires ou en instance d'être titulaires*:

d'un diplôme ou titre français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins trois ans post-baccalauréat* (L3, etc.)

ou d'un titre Certifié Niveau 6 et/ou Niveau 7 dans les domaines d'activités en lien avec la certification visée

ou d'un titre français, titre ou diplôme étranger reconnu équivalent aux titres et diplômes cités ci-dessus par une commission ad hoc**

L'entrée en 5ème année (M2), pour un cursus en 14 mois, est accessible aux étudiants/candidats titulaires ou en instance d'être titulaires*:

d'un diplôme ou titre français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins quatre ans post-baccalauréat* (M1, etc.)

ou d'un titre Certifié Niveau 7 dans les domaines d'activités en lien avec la certification visée

ou d'un titre français, titre ou diplôme étranger reconnu équivalent aux titres et diplômes cités ci-dessus par une commission ad

L'entrée en MBA intensif, pour un cursus en 10 mois, est accessible aux étudiants/candidats titulaires ou en instance d'être titulaires*:

d'un doctorat

d'un diplôme ou titre français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins cinq ans post-baccalauréat* (M2, diplôme d'ingénieur, etc.) avec expérience professionnelle

ou d'un titre Certifié Niveau 7 dans les domaines d'activités en lien avec la certification visée avec expérience professionnelle

ou d'un titre français, titre ou diplôme étranger reconnu équivalent aux titres et diplômes cités ci-dessus par une commission ad hoc**

(*): Les candidats en instance d'être titulaires de l'un des titres requis s'engagent à produire le titre requis jusqu'à la fin de l'année civile en cours. Le défaut de production suspend l'obtention du titre. (**): Une commission ad hoc est chargée d'apprécier l'équivalence des diplômes ou titres, des formations ou de l'expérience.

De façon globale, l'instruction d'une candidature par la voie de la formation est basée sur quatre étapes :

Les épreuves d'admissibilité regroupent les étapes 1 à 4 :

- 1- Constitution par le candidat d'un dossier de candidature. Ce dossier contient un formulaire pédagogique et administratif, un CV, une lettre de motivation et la copie des plus hauts diplômes obtenus,
- 2- Un entretien individuel axé autour d'une auto-évaluation et d'un « bilan de compétences » avec un responsable pédagogique spécialisé sur le métier. Cet entretien permet de comprendre la cohérence du parcours du candidat, d'évaluer de façon détaillée ses compétences sur les bases suivantes :

Scientifiques,

Ingénierie, gestion de projet,

Vie de l'entreprise.

Le formulaire de bilan de compétence est rempli à l'issue de l'entretien par le responsable pédagogique.

3- Un second entretien individuel axé autour de l'orientation pédagogique et professionnelle avec la direction de l'école. Cet entretien permet d'évaluer la motivation du candidat, la pertinence de son projet professionnel et de définir le cursus et le niveau d'admission les plus adaptés au candidat.

La partie admission est engagée après deux entretiens et comprend les étapes 4 et 5 :

- 4- Un jury d'admission qui se réunit régulièrement et décide de l'acceptation ou du refus de la candidature et du niveau d'entrée.
- 5- Envoi d'une lettre d'admission ou de refus aux candidats

De fait, cette instruction se rapproche d'un processus de recrutement en entreprise, avec entretiens techniques et managériaux, et permet une première approche des compétences de présentation nécessaires à une insertion fructueuse dans le monde professionnel.

Formation initiale ou continue :

Les admissions en formation initiale ou continue suivent le même processus. Pour les admissions en formation continue, le jury prendra en considération l'expérience professionnelle du candidat.

Le cas échant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis disctincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			Règles de constitution et composition du jury : Qualité du (de la) président(e) du jury : le/la président(e) du jury est un membre externe	
			Mode de désignation : le/la président(e) du jury est élu(e) en début de séance par les membres du jury délivrant la certification.	
Après un parcours de			Nombre de personnes composant le jury : 4	
formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Х		Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 75%	-
			Le jury se compose de 4 membres : employeurs : 50% / salariés : 50%	
			femmes : 50% / hommes : 50%	
			extérieurs : 75% / internes : 25% : seule la direction est interne à l'autorité délivrant la certification.	
			Règles de constitution et composition du jury : Qualité du (de la) président(e) du jury : le/la président(e) du jury est un membre externe	
			Mode de désignation : le/la président(e) du jury est élu(e) en début de séance par les membres du jury délivrant la certification.	
			.Nombre de personnes composant le jury : 4	
En contrat d'apprentissage	X		Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 75%. Le jury se compose de 4 membres : employeurs : 50% / salariés : 50%	-
			femmes : 50% / hommes : 50%	
		extérieurs : 75% / internes : 25% : seule la direction est interne à l'autorité délivrant la certification.		
Après un parcours de formation continue	х		Règles de constitution et composition du jury : Qualité du (de la) président(e) du jury : le/la président(e) du jury est un membre externe	-
			Mode de désignation : le/la président(e) du jury est élu(e) en début de séance par les membres du jury délivrant la certification.	
		.Nombre de personnes composant le jury : 4		
		Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 75%		
			Le jury se compose de 4 membres : employeurs : 50% / salariés : 50%	
			femmes : 50% / hommes : 50%	
			extérieurs : 75% / internes : 25% : seule la direction est interne à l'autorité délivrant la	

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
			certification.	
En contrat de professionnalisation	X		Règles de constitution et composition du jury: Qualité du (de la) président(e) du jury: le/la président(e) du jury est un membre externe Mode de désignation: le/la président(e) du jury est élu(e) en début de séance par les membres du jury délivrant la certification. Nombre de personnes composant le jury: 4 Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification: 75% Le jury se compose de 4 membres: employeurs: 50% / salariés: 50% femmes: 50% / hommes: 50% extérieurs: 75% / internes: 25%: seule la direction est interne à l'autorité délivrant la certification.	-
Par candidature individuelle		X	-	-
Par expérience	X		Règles de constitution et composition du jury: Qualité du (de la) président(e) du jury: le/la président(e) du jury est un membre externe Mode de désignation: le/la président(e) du jury est élu(e) en début de séance par les membres du jury délivrant la certification. Nombre de personnes composant le jury: 4 Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification: 75% Le jury se compose de 4 membres: employeurs: 50% / salariés: 50% femmes: 50% / hommes: 50% extérieurs: 75% / internes: 25%: seule la direction est interne à l'autorité délivrant la certification.	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		х
Inscrite au cadre de la Polynésie française		×

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Date de décision	10-02-2021
Durée de l'enregistrement en années	5
Date d'échéance de l'enregistrement	10-02-2026

Pour plus d'informations

Statistiques:

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2020	81	1	96	88	-
2019	90	5	100	98	-
2018	93	0	100	90	88
2017	71	0	100	80	77

Lien internet vers le descriptif de la certification :

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9102/

Liste des organismes préparant à la certification :

Liste des organismes préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP9102</u>	Expert(e) en management des systèmes d'information

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

